



Location appartement avec problème de ventilation

Par **Msaknia**, le **08/01/2017** à **00:31**

Bonjour à tous,Voilà si je viens vers vous aujourd'hui c'est pour avoir des réponses concrètes ... Je vous explique le problème. Mon conjoint et moi avons visité un f3 de 48m3 au mois d'août 2016 qui était très jolie donc coup de cœur (surtout que pour ma part c est mon premier appartement). La propriétaire nous a fait attendre jusqu.a fin septembre pour le choix des locataires et à notre plus grande surprise c est nous qu'elle a choisi. Nous étions super heureux surtout que j'attend un petit bébé qui sera la dans 5 semaines à peine. C'était un poids en moins au niveau des recherches d'appartement. Le loyer est de 470euros hors charge avec 50 de charge en plus (eau froide et ordure ménagère). Nous avons pas d'apl. Donc nous faisons l'état des lieux début octobre qui dévoile quelques rayures par ci par là et la propriétaire nous a dit qu'il n'y avait pas de ventilation au niveau de la salle de bain mais pas de soucis particuliers donc en ouvrant souvent les fenêtres il n'y aura aucun soucis et toujours laisser la porte (coulissante en accordéons) de la salle de bain ouverte. Donc nous avons les clés et nous emménageons. (la propriétaire habitait l'appartement avec son conjoint et leur enfant). Du coup les jours se passent ... Et un jours nous percevons de la condensation sur les toilettes qui coule sur le sol alors je contacte la propriétaire pour lui en faire part et elle me répond que c'est normal il faut essuyer à chaque fois avec une lavette. Donc je passe outre... Ensuite j'ai constaté que tout le hall (avec de la fibre de verre sur les murs) était humide ,le sol les murs et les rampes. Pour éviter cette condensation du hall je suis obligé de laisser la fenêtre de mon palier ouverte. De plus nous avons découvert sur un des murs de la cuisine pleins de condensation avec de là moisissures (sorte de mousse blanche) puis des tâches noires sur le plafond de la salle de bain (ça ne fait que 4 mois que je suis dans l'appartement) donc je recontacte la propriétaire en lui envoyant des photos elle me répond ce n'est pas possible vous aéré jamais ... Alors je lui répond que si l'appartement est aéré tout les matins... Alors elle ramène (enfin son conjoint qui ne figure pas sur le bail) un monsieur d'une

entreprise pour constater le problème du mur, et cet homme a expliqué qu'en faite, c est la gouttière qui retiens l'eau de la pluie... Qui est morte et du coup le mur est imbibé d'eau. Il faut donc monter un échafaudage pour changer la gouttière et attendre que le mur sèche seul. Alors depuis novembre décembre nous sommes en attente de ces travaux. Il n'y a pas longtemps j'ai constaté de là condensations sur mes fenêtres intérieur de la cuisine salle et deux chambres. Et obligé de laisser mes tiroirs de cuisine entre ouvert car ma vaisselle est humide à chaque fois. C'est vraiment horrible pour nous. J'ai donc contacté un inspecteur de l'hygiène est qui intervenue et a constaté une ventilation insuffisante dans l'appartement et même du plomb sur les fenêtres extérieurs des chambres qui doit être recouvert de peinture sans cesse. Du coup j'ai fais part de la visite et du bilan de l'hygiène à ma propriétaire qui la super mal pris. Son conjoint ma mal parlé m.a dit qu'ils n'avaient pas 1300 euros à mettre dans une vmc que à eux ça n'avait jamais fait ça. Elle m'a dit que quand elle prenait sa douche elle ouvrait les fenêtres ... (Enfin je lui ai dis que avec -5 degrés je ne me voyais pas ouvrir toutes les fenêtres et me laver ensuite) et pour mon bébé alors ??? Je vais devoir lui faire prendre son bain fenêtre ouverte? Du coup quelques heures après je reçois un appel de son conjoint qui me dit qu'il ramène une personne pour un devis pour la vmc et d'être chez moi, donc il arrive avec la personne en question qui était son ami donc nous lui demandons si il s'y connaît pour la vmc... Et ce garçon nous a manqué de respect... Donc petite dispute. Donc pas de pose de vmc. Ma question était pour eux dites "indiscrete". Alors qu'il n'en est rien. Depuis pas de nouvelle des travaux elle dit toujours être en attente et l'hygiène lui a donné 1mois pour faire les travaux. Mon conjoint est même tombé en rentrant des courses a deux reprises très brutalement car il a pluue toute la journée donc plus il y a de pluie et plus le hall et l'appartement est humide. Aussi, je suis en chauffage électrique et je met les 3 chauffages à 6 voir 7 et toujours aussi froid. Je n'en peux plus. J'ai demandé à la propriétaire de ne pas me faire respecter le préavis mais elle a lair de refusé pour des raisons personnels. Je ne me sens plus chez moi(car ils ont eu des propos odieux envers nous) je ne me sens pas en sécurité, je voudrais partir au plus vite... Pour le préavis qu'en pensez vous? J'appelle sans cesse les bailleurs sociaux car je ne veut plus être privé après cette mauvaise expérience. J'ai également contacté une assistante sociale que je dois rappeler... Je suis désespéré, a bout et au point d'accoucher bientôt... rnMerci de m'avoir lu et de me répondre.rnA bientôt.

Par **Msaknia**, le **08/01/2017** à **00:32**

Je vous rappel que les moisissures favorisent l'asthme et les allergies étant moi même asthmatique et allergique.rnMerci pour votre aide.